

206C1664  
FR0000033888-FS706

21 août 2006

**Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)**

**GEVELOT**

(Eurolist)

Par courrier du 18 août 2006, reçu le jour même, la société Financière de l'Echiquier (17, avenue Georges V, 75008 Paris), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré, à titre de régularisation, avoir franchi en hausse, le 1<sup>er</sup> août 2006, par suite d'une acquisition d'actions sur le marché, le seuil de 5% du capital de la société GEVELOT et détenir pour le compte desdits fonds, 51 188 actions GEVELOT représentant autant de droits de vote, soit 5,35% du capital et 3,25% des droits de vote de cette société (1).

\_\_\_\_\_

(1) Sur la base d'un capital composé de 957 543 actions représentant 1 572 774 droits de vote.